



CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse

Joyeux Noël.

Reçu de Monsieur L. Marnettes
la somme de trois cents francs, pour un
ticket de la pension alimentaire pour
le mineur André Marnettes.
Cet argent est compté le 1^{er} mai
courant et faisant le 31 juillet prochain

Paris le 1^{er} mai 1900

L. Lefrançois



CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse

Joyeux Noël.

Reçu de Monsieur L. Marnettes
la somme de trois cents francs, pour un
ticket de la pension alimentaire pour
le mineur André Marnettes.
Cet argent est compté le 1^{er} mai
courant et faisant le 31 juillet prochain

Paris le 1^{er} mai 1900

L. Lefrançois